

DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE  
D'UNE COMMUNE EXTERIEURE VERS LA VILLE DE TOUL

Toutes les adresses de Toul sont rattachées à une école de proximité. Le respect des périmètres scolaires est essentiel pour l'équilibre des effectifs des écoles de la ville de Toul. Les demandes de dérogation doivent rester une exception à la règle.

Pour les demandes de dérogation vers Toul : La décision est prise en fonction des éléments du dossier et de l'avis du Maire de la commune de résidence.

**VOTRE ENFANT**

NOM : ..... Prénom: .....

Sexe : ..... Date et lieu de naissance : .....

Ecole précédemment fréquentée : ..... Classe : .....

Ecole souhaitée : .....

**RESPONSABLE 1 (Tuteur légal ayant la garde de l'enfant)**

NOM : ..... Prénom: .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Courriel : .....@.....

**RESPONSABLE 2**

NOM : ..... Prénom: .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Courriel : .....@.....

**Critères admis pour les familles résidant en dehors de Toul et justificatifs en rapport :**

Respect prioritaire des conditions d'accueil de tous les enfants du secteur, y compris les moins de 3 ans en maternelle, avant de procéder à des inscriptions extérieures.

**ATTENTION** : une dérogation obtenue pour la maternelle ne sera pas reconduite pour l'entrée au CP.

Le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire ne constitue pas une "poursuite de scolarité", il ne s'agit pas d'un critère de dérogation.

(1)  Absence de service de garde et/ou de restauration dans la commune de résidence alors que les parents ou tuteurs légaux exercent une activité salariée (joindre obligatoirement des attestations).

(2)  Etat de santé de l'enfant nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés à Toul, d'après une attestation établie par un médecin de santé scolaire ou un médecin assermenté (joindre obligatoirement les justificatifs).

(3)  Frère ou sœur de l'enfant inscrit la même année scolaire dans un établissement scolaire de Toul

NOM	Prénom	Ecole fréquentée	Classe

(4)  Enseignement spécialisé (joindre obligatoirement les justificatifs).

(5)  Autres motifs (à préciser et à justifier ci-dessous).

<b>AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE</b>	<b>AVIS DU MAIRE DE TOUL</b>
<p><b>Cas (1), (2), (3), (4)</b> participation exigible de plein droit aux frais de scolarité exposés par la commune de Toul</p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Avis Favorable <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Avis Défavorable</p> <p><b>Cas (5)</b> pour accord et paiement de la participation aux frais de scolarité</p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Avis Favorable <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Avis Défavorable</p> <p><u>Date :</u></p> <p><u>Cachet et signature :</u></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Avis Favorable</p> <p>Sous réserve des places disponibles après inscriptions des enfants</p> <p>ECOLE RETENUE : .....</p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Avis Défavorable</p> <p><u>Date (valant date d'inscription) :</u></p> <p><u>Cachet et signature :</u></p> <p>Alde HARMAND Maire de Toul Conseiller Départemental de Meurthe et Moselle</p>

Fait à ....., le.....

Signature des parents ou des responsables légaux

**TRES IMPORTANT :**

. Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

. La décision prise est susceptible d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. La demande devra être motivée par l'apport de nouveaux éléments au dossier.